COMMUNE DE
MOREAC

CLASSEMENT SANS SUITE D'UNE DECLARATION PREALABLE

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Arrêté n° 2026-351

DOSSIER N° DP 56140 26 00052
Déposé le : 24/06/2026

Demandeur	diagnostic solution energetique représentée par Bellaiche claude
Demeurant	26 Avenue de la République 93170 Bagnolet
Pour	Installation de 9 panneaux photovoltaïques
Sur un terrain sis	7 Le Barderff 56500 MOREAC cadastré XL74

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé le 24/06/2026 à la mairie de MOREAC une demande de déclaration préalable.

Conformément à votre décision de ne pas donner suite à votre projet, en date du 8 juillet 2026, je vous informe que votre demande a été classée sans suite.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à MOREAC
Le 10 juillet 2026

Le Maire
Pascal ROSELIER

MAIRIE DE MOREAC
56 (Morbihan)